



## Compte rendu du Comité de Coopération 14 mars 2023

### PRESENTS

*Sylvie Chevallier, vice-présidente Conseil départemental Dordogne*

*Jérôme Talenton, Crédit coopératif*

*Charles Grandmottet, coordinateur Base*

*Pierre-Henri Cougnaud, directeur IVBD*

*Clément Fahy, administrateur La Gare mondiale*

*Léonie Biadotto, chargée de développement économique Pays Foyen*

*Jean-Paul Landat, Terre de liens, Maison des paysans, Pays'en graine*

*Alain Banquet, adjoint au maire ville de Bergerac*

*Jean-luc Pujols, chargé de mission Conseil départemental Dordogne*

*Kamel Dembri, directeur Coop'actions – animateur la Fab'coop*

*Annick Nepveu, Conseillère développement - Conseil Départemental*

*Jean-Luc de Lapoyade, Président Coop'actions*

*Marina Vernhes, France Active Nouvelle-Aquitaine*

*Hélène Bromblet, Attache rapide*

*Kilian Raush, ADI Nouvelle Aquitaine*

*Lauriane Proust, chargée de développement association E-graine*

*Hélène Cournu, coordinatrice CAAP 24*

*Christophe Chaudruc, MFR de la Force*

*Cécile Lelabousse, IVBD (Vitirev) – animatrice La Fab'coop*

*Krystal Botton, animatrice EIT Coop'actions- animatrice la Fab'coop*

### EXCUSES

**Monsieur le Sous-Préfet**

*Éric Chadourne- président IVBD*

*Guillaume Malbert- chargé de projet Conseil Régional*

*Pierre Simonnet - Atis*

*Corinne Moreau - CCI*

*Karine Labat- directrice Coop'alpha*

*Karine Nery- Kokua*

*Didier Hubert- Work in B*

*Virginie Bardet - Citoyenne*

*Bénédicte Bosselut- vice-présidente IVBD*

*Thierry Ravel – Chargé de mission Conseil Régional*

*Pauline Massart – Zéro Déchets Dordogne*

*Jenny Saastamoinen- Œil lucide*

*Flore Boyer- Chambre d'agriculture*

*Céline Rodier – PSL*

*Catherine Mesager- Au ras du sol*

## Notre histoire

**Nous avons présenté à 3 voix, les grands chapitres de l'histoire de la Fab'coop. : Emergence, Structuration, Consolidation.**

Nous entamons le troisième chapitre, celui de la consolidation et de la pérennisation. A la suite du dernier comité de coopération, la nécessité de trouver un modèle économique, de formaliser la gouvernance s'est imposée à nous.

### Texte du récit lu aux participants.es :

« En 2018, deux dynamiques complémentaires de coopération pour la transition émergeaient sur notre territoire du Sud Dordogne. L'association Coop'actions avec un Pôle d'acteurs qui travaille sur l'économie circulaire et les transitions. La Fabrique des transitions en Bergeracois, collectif d'acteurs animé par l'IVBD dans le cadre du projet Vitirev pour la transition environnementale de la viticulture.

Afin d'apporter cohérence à ces dynamiques, en 2021 Coop'actions a candidaté, avec le soutien des politiques locaux et départementaux et de partenaires, pour faire émerger un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) reconnu par l'État. Le projet a été lauréat et a fait partie des 15 PTCE en France financés et accompagnés pour 2 ans. (2022-2023).

Ce Pôle de coopération porte les ambitions d'engager, accompagner, faciliter les transitions.

Les salariés de Coop'actions et de l'IVBD ont uni leurs forces en 2022 pour mobiliser une diversité d'acteurs, animer cet écosystème en émergence et engager la structuration du PTCE.

Un PTCE kesaco : C'est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

Avec l'appui d'une cellule régionale d'accompagnement (CRESS, ADI NA) et avec les inspirations des autres PTCE que nous rencontrons régulièrement, nous avons mis en place une stratégie pour structurer notre pôle. C'est ainsi que nous avons co-construit une Charte de coopération pour fédérer les acteurs autour de valeurs communes et que nous avons fait naître une nouvelle identité (marque): La Fab'coop.

La promotion de la dynamique au travers de rencontres locales a permis de créer un comité de coopération rassemblant une 40aine d'acteurs de divers horizons (public/privé/population). C'est un espace qui permet de sortir des silos et de créer du lien entre acteurs d'horizons différents avec l'objectif d'articuler des connaissances, des compétences pour concourir à l'accélération de la transition écologique. C'est au travers de cette approche systémique et transversale que nous créons de l'innovation sociale. Durant les premières rencontres en 2022, le comité de coopération a travaillé le fonctionnement du PTCE, l'interconnaissance et a initié un évènement fédérateur et de promotion : La fête des transitions.

Le PTCE La Fab'coop, c'est surtout la détermination du passage à l'action pour répondre aux ambitions. C'est pourquoi, nous sommes au contact de porteurs de projets publics et privés pour faciliter, coordonner leurs actions et que nous poursuivons les projets d'économie circulaire Coop'R et de transition viticole Vitirev. Le PTCE est intégré à des réseaux tel que La Fabrique des Transitions nationale, les réseaux des PTCE nationaux et régionaux, les réseaux de l'ESS et celui des laboratoires d'innovation territoriale.

Aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter d'être un collectif de nombreux acteurs divers mobilisés qui partagent :

- Des ambitions communes et l'envie de coopérer et d'avoir une vision transversale et décroisée
- La volonté que des actions en faveur des transitions, du développement local durable émergent, se démultiplient, soient facilités et accélérés
- Le besoin de plus de lisibilité, clarté sur ce que nous représentons collectivement (La Fab'coop/ Coop'actions, PTCE, Gouvernance...)
- La volonté de faire perdurer la dynamique et donc de consolider le Pôle de coopération.

Durant La Fête des transitions en décembre, s'est confirmée avec une communauté large et consensuelle, le caractère précieux de notre dynamique, perçue comme un outil au service du territoire. Au dernier comité de coopération en janvier, le besoin de plus de clarté s'est bien senti. Il a été expliqué que Coop'actions qui a porté l'émergence du pôle, est l'association de promotion et d'animation du PTCE la Fab'coop.

En lien avec l'IVBD qui s'est engagé fortement dans cette phase de structuration, nous vous présentons et vous proposons de travailler aujourd'hui une vision, une formalisation de votre engagement, votre mobilisation dans le pôle et la consolidation de la démarche. »

## Projet de fonctionnement : missions, modèle économique, gouvernance...

Un schéma présentant les contours du PTCE La Fab'Coop est présenté. Il est joint au Compte rendu et donne plus de détails.

En résumé, le PTCE La Fab'Coop, c'est :

### Des ambitions formalisées dans une Charte

- Favoriser le développement local durable et la transition sociale, économique, culturelle et environnementale des territoires
- Faire émerger, faciliter des projets et services d'intérêt collectif qui répondent aux besoins locaux et valorisent les ressources locales.
- Cultiver le principe de coopération

### Un écosystème d'acteurs et des réseaux

- Des membres adhérents acteurs (personnes morales signataires de la charte, qui cotisent à l'association et participent aux temps fort du pôle)
- Des Alliés (personnes morales signataires de la charte qui participent aux temps fort du pôle)
- Des partenaires variés dont certains peuvent être associés aux temps forts du pôle

### Des missions :

- Mettre nos compétences au service de porteurs projets pour tout type de bénéficiaires (publics, privés)
- Animer, promouvoir un écosystème d'acteurs et de projets autour des transitions
- Initier et porter des actions qui répondent à nos ambitions
- Renforcer les coopérations sur notre territoire pour sortir des silos (Public privé population)

### Des moyens

- Une équipe salariée au sein de l'association
- Des outils et des compétences (ingénierie projet collaboratif, maîtrise des différentes phases de la gestion de projet, living lab, intelligence collective, mise en réseau, connaissance fine du territoire...)
- Un modèle économique hybride : prestations, subventions, cotisations, mécénat, des perspectives à développer (fond transition, épargne solidaire...)

## Un système de gouvernance partagé

**Coop'actions**, l'association loi 1901 qui porte administrativement, coordonne et anime le pôle

- Une assemblée des adhérents 1 fois par an (personnes individuelles et morales)
- Un Conseil d'Administration composé de 3 et 10 adhérents.es (personnes morales ou individuelles) élus.es s à l'assemblée générale, il est le garant des fondements de l'association et l'instance en lien direct avec l'équipe de salariés.es. Il se réunit en général une fois tous les deux mois.
- Un bureau qui se réunit selon les besoins.

**Le comité de Coopération**, l'espace qui représente l'écosystème avec les structures personnes morales (adhérentes + alliés) du PTCE La Fab'Coop, l'équipe de salariés.es permanents.es, et des partenaires associés. Le comité de coopération se réunit 1 ou 2 fois dans l'année pour prendre le temps de mieux se connaître, de coopérer, d'ouvrir des chantiers collectifs, de faire émerger des projets et faire vivre notre ambition partagée.

## Comment intégrer le PTCE La Fab'coop ?

### **En tant que citoyen.ne (personne individuelle)**

- J'adhère à l'association et soutiens le projet associatif (développement local durable, transitions, coopération)
- J'ai signé la charte de coopération
- Je peux ainsi m'impliquer dans la gouvernance (Assemblée Générale, Conseil d'administration, bureau)
- Je peux valoriser mes compétences sur les temps forts de La Fab'coop en tant que bénévole
- Je reçois des informations, actualités en tant qu'adhérent
- Je peux m'impliquer sur des projets portés par La Fab'coop

### **En tant qu'acteur adhérent (personne morale)**

- J'adhère à l'association et soutiens le projet associatif (développement local durable, transitions, coopération)
- J'ai signé la charte de coopération
- Je participe aux temps forts du PTCE (notamment 1 ou 2 comités de coopération/an)
- Je peux ainsi m'impliquer dans la gouvernance (Assemblée Générale, Conseil d'administration, bureau)
- J'accède à :
  - Un réseau d'acteurs engagés à coopérer (co-construction de projets, échanges de ressources...)
  - Des compétences des autres parties prenantes du pôle
  - La promotion par le PTCE de mes compétences, projets, évènements en lien avec les ambitions partagées
  - La valorisation possible de mes compétences au travers des projets portés ou accompagnés par la Fab'coop

### **En tant qu'allié (personne morale)**

- J'ai signé la charte de coopération
- Je participe aux temps forts du PTCE (notamment 1 ou 2 comités de coopération/an)
- J'ai connaissance de nouveaux projets et j'y apporte mes compétences et ressources
- J'accède à : Un réseau d'acteurs engagés à coopérer (co-construction de projets, échanges de ressources...)

### **En tant que partenaire associé** (personne morale ou physique identifiée et associée par l'association de promotion Coop'actions)

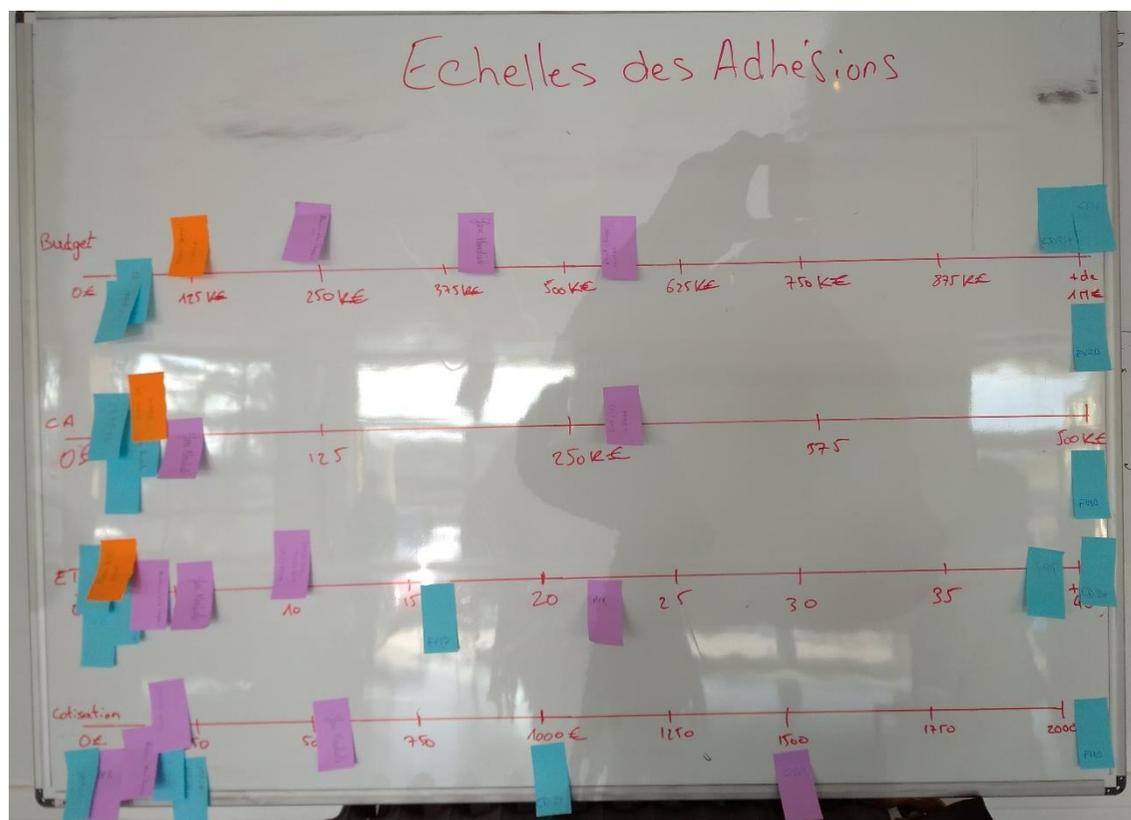
- Je soutiens les ambitions du PTCE La Fab'coop
- Je peux signer la charte de coopération
- Je suis invité à participer aux temps forts du PTCE (notamment 1 ou 2 comités de coopération/an)
- J'apporte mon expertise aux projets et au pôle

## Séquence « quel est le bon montant de cotisation ? »

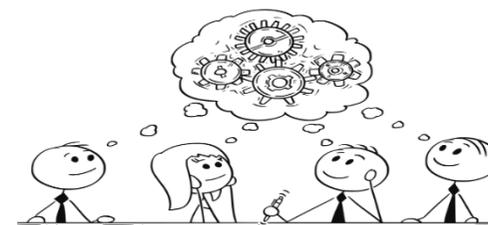
Un atelier a permis de travailler collectivement le sujet de la cotisation adhérents pour les acteurs (personnes morales) en amont de la prochaine AG en juin. Pour info, les personnes individuelles peuvent aujourd'hui cotiser à prix libre et les acteurs à prix fixe de 50 euros.

L'idée était de voir ensemble ce qui paraissait raisonnable comme montant pour les structures présentes en fonction des nouveaux contours du PTCE et en partant d'un tableau avec des critères proposés (budget, Chiffre d'Affaires, nombre d'ETP).

C'était aussi un temps pour certains acteurs d'expliquer pourquoi ils étaient plutôt destinés à être alliés du PTCE (sans cotisation) au regard de leurs caractéristiques de structure.



adhérents.

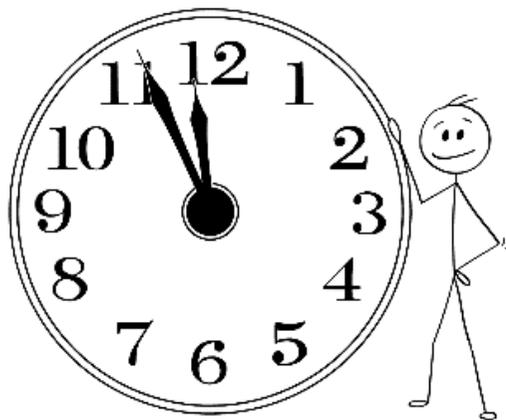


Une échelle avec un montant de cotisation allant de 0 à 2000 euros était proposé.

Les critères n'offrant pas forcément une solution pour définir un montant de cotisation au plus proche des capacités des acteurs, la discussion collective a permis de faire une proposition :

**Mettre en place une adhésion minimale plancher acceptable aux alentours des 200 euros** (là où une majorité de post ils étaient regroupés) et ensuite laisser la possibilité de cotiser à prix libre (au-dessus du plancher) en apportant des éléments sur la « juste cotisation en précisant par exemple qu'avec tant d'ETP ou tant de budget, la cotisation juste paraît être 500 euros... ».

**Les participants ont également proposé la transparence** sur le montant payé par les adhérents acteurs afin de rendre visible qui cotise combien, pour donner aussi des repères pour de nouveaux



**Réservez la date \_ PROCHAIN RDV**  
**L'Assemblée Générale de Coop'actions, association porteuse  
du PTCE La Fab'Coop**  
**Mardi 13 juin de 9h à 14h à BERGERAC**